



CP Béziers

Début de service de nuit agité !

Le, 8 Février 2026

Dans la nuit du 7 au 8 février, lors de la ronde de 19 heures au niveau du CD, les collègues de piquet ainsi que la gradée ont dû intervenir en urgence suite à l'appel des agents effectuant la ronde.

Une épaisse fumée s'échappait de la cellule de l'un de nos pensionnaires. Ce dernier, manifestement mécontent des prestations du service public pénitentiaire, avait volontairement incendié son matelas.

Les agents sont alors intervenus rapidement afin de maîtriser le sinistre et de porter secours à l'individu.

Malgré les fumées toxiques, le détenu a refusé d'obtempérer aux différentes injonctions du personnel et la mise en prévention a été le seul moyen de mettre un terme à cette situation.

L'**Ufap** salue et tient à féliciter le professionnalisme, le sang-froid et la réactivité des agents présents lors de cette intervention, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques.

C'est pourquoi l'**Ufap** exige face à de tels actes d'une extrême gravité :

- Une sanction judiciaire ferme pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui.
- Une condamnation financière à la hauteur des dégâts et des réparations engendrées.

Le Secrétaire local

Le Secrétaire local-Adjoint

PARMENTIER David

LORENTE Custodio

Union Fédérale Autonome Pénitentiaire - UNSa Justice | 861 Route de Saint-Pons 34535 Béziers

ufap.cp-beziers@justice.fr / Tel : 04.67.49.44.55/ www.ufap.fr